

## Réseau Les Territoires Innovent - Cycle patrimoine et centralité

### Le projet des Fonderies Rivière à Quimperlé : tout savoir sur le projet !

*Le projet des anciennes fonderies Savary-Rivière à Quimperlé (29) est un exemple type de projet de mobilisation du patrimoine local en centralité. La Ville y porte un projet de renaturation concertée avec les habitants pour créer un tiers lieu sur le site. La Ville porte un projet de renaturation des anciennes fonderies Savary-Rivière et souhaite coconstruire avec les habitants et les associations locales un projet de tiers-lieu.*

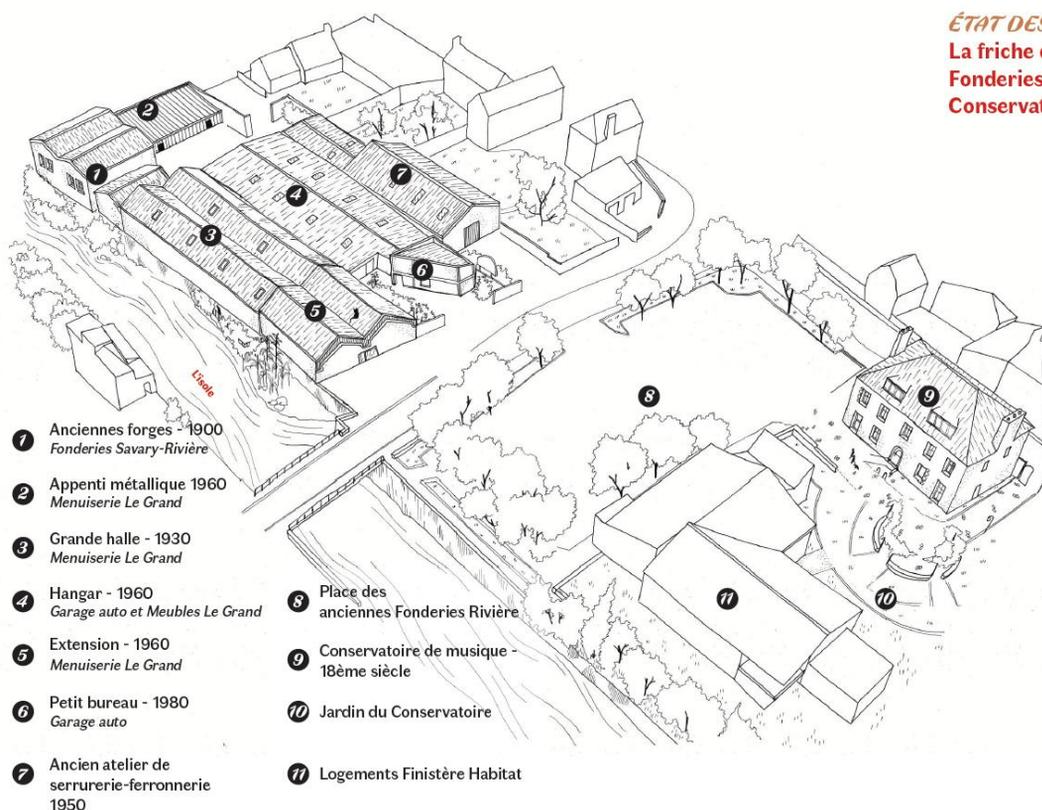
*La Ville de Quimperlé a pu compter sur l'accompagnement du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du département du Finistère et a sollicité le collectif d'architectes de l'Atelier Ribine pour réaliser la programmation avec les citoyens. Ces trois acteurs, sollicités par les partenaires du cycle Les Territoires innovent, ont accepté de répondre à nos questions pour nous exposer les enjeux et conseiller les futurs porteurs de projets. Parcourez cette interview !*



#### Les témoins



Atelier RIBINES



## Pouvez-vous nous présenter le site de la fonderie de Quimperlé ?

### Ville de Quimperlé



« Situées en basse-ville, à deux pas du centre historique, les anciennes Fonderies Savary-Rivière font pleinement partie de l'histoire industrielle de Quimperlé. L'industriel Alexis Savary y avait implanté en 1875 une usine produisant des machines agricoles, du matériel pour les chemins de fer, le génie militaire, les postes et télégraphes, ou encore du matériel scolaire, avant que son association avec Louis-Evariste Rivière développe la production de fonte et permette l'agrandissement de l'usine en 1898. Le site, qui emploie 200 personnes dans les années 1940, ferme après la Seconde guerre mondiale mais sera de nouveau occupé notamment par les Meubles Le Grand entre 1961 et 1983. Bien qu'il ne subsiste que peu de vestiges de cette société, l'usine Savary et la fonderie Rivière ont laissé leur empreinte dans la mémoire collective.

Le projet s'intéresse également à l'avenir de l'Hôtel du Quilio, un bâtiment situé à proximité qui accueille actuellement le conservatoire de musique et de danse. Avec le déménagement de ce dernier programmé en haute-ville lorsque le nouvel équipement sera livré, le site va connaître une nouvelle vie. Là encore, il s'agit d'un lieu à fort intérêt patrimonial puisque ce bâtiment au style architectural typique du classicisme fut construit au 18<sup>e</sup> siècle par Marc-Antoine Le Couriault du Quilio, officier de la garde royale, pour en faire sa demeure. Tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, l'hôtel conserve sa fonction d'habitation notamment pour d'illustres personnages (l'ancien maire de Lorient Esnout Deschatelets, le contre-amiral le Courriault du Quilio, grand marin et petit-fils du premier propriétaire...). À partir de 1914, il fut occupé par un pensionnat religieux avant que l'école de musique ne s'y installe au début des années 1990. »

## Comment le projet de requalification a-t-il émergé ? Quels étaient les enjeux du site et les besoins des communes ?

### Ville de Quimperlé



« Avec le déménagement programmé du conservatoire de musique et de danse et le souhait de redynamiser le centre-ville en veillant à résorber les friches urbaines, la question de la requalification du lieu a été inscrite dans les actions majeures du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Pour travailler sur l'avenir du site, le souhait de la Ville a été de porter un projet de renaturation et de consulter la population pour connaître ses besoins et ses envies, en impliquant les nombreux acteurs associatifs et les citoyen·ne·s de la cité. Parmi les enjeux : désimperméabiliser, rendre accessibles et publics les bords de rivière, créer des continuités piétonnes, sans faire table-rase du passé industriel quimperlois. Pour travailler à la définition de ce futur tiers-lieu, la Ville est accompagnée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Finistère et a fait appel aux architectes de l'Atelier Ribines (de Plouhinec Finistère). Ces derniers ont mené pendant 3 mois une résidence participative, en rencontrant de nombreuses Quimperloises, Quimperlois et associations locales qui ont exprimé bon nombre de souhaits. L'objectif de ce programme de résidences étant de co-construire et de partager le projet, des animations et des rendez-vous conviviaux ouverts à tous ont été organisés tout au long de son avancement.



L'Hôtel du Quilio



Le site de l'ancienne fonderie.



## Aujourd'hui, où en est le projet ?

### Ville de Quimperlé

Une réunion publique s'est tenue en février 2024 pour présenter les propositions issues du travail mené au printemps 2023. Dans le cadre de cette démarche l'Atelier Ribines a été en résidence sur site durant 3 périodes en 2023 : du 15 au 28 mai, du 5 au 17 juin et du 26 juin au 8 juillet. Les études sont en cours et les premiers travaux devraient débuter à la fin de l'année 2024 pour la première phase. Il s'agira de requalifier dans un premier temps quatre espaces : le parvis avec la démolition d'un bâtiment, la « maison du projet » qui servira d'espace de médiation tout au long du projet, le hangar central dont la couverture sera déposée, sera renaturé et qui permettra de recréer une circulation piétonne traversant le site, le hangar latéral qui servira d'espace polyvalent à dimension associative.

La deuxième phase d'intervention devrait débuter en 2027 avec les autres bâtiments (grande halle, ateliers, hôtel du Quilio) et le traitement des espaces publics situés entre les fonderies et l'hôtel du Quilio.

## Quelles sont les pistes de réusage du site ?

### Ville de Quimperlé

Concernant l'ancienne fonderie, composé de plusieurs bâtiments, **plusieurs nouveaux usages sont identifiés**. La grande halle de 500m<sup>2</sup> devrait devenir un espace public couvert polyvalent afin d'y proposer des événements festifs, des spectacles, des repas, fêtes de quartier, marchés... 4 bâtiments devraient devenir des lieux où se tiendront des ateliers pour artisans d'art, un besoin qui a été identifié lors de la concertation. Un ancien hangar devrait se transformer en un espace polyvalent intérieur de 300m<sup>2</sup> pour accueillir de la danse, du théâtre, du spectacle vivant, des résidences d'artistes, des expositions temporaires... Enfin, un petit bâtiment de 500 m<sup>2</sup> devrait servir de lieu de médiation durant le chantier en tant que « Maison du projet » où seront visibles les maquettes et animations autour du tiers-lieu. Un couloir végétal formera un jardin public de 1300 m<sup>2</sup> au milieu de cet ensemble, sous charpente métallique, vestige d'un ancien hangar dont la couverture sera enlevée. Ce nouvel espace public végétalisé permettra de créer une traversée piétonne du site ainsi qu'une nouvelle circulation à l'échelle du quartier en venant se « raccrocher » sur une impasse déjà existante. Une modification d'un chemin de petite randonnée sera alors possible pour intégrer cette traversée des fonderies au circuit été « sur les pas de Glenmor ». Le parvis requalifié à l'entrée du site pourra servir à des événements festifs, des spectacles, des fêtes de quartiers...

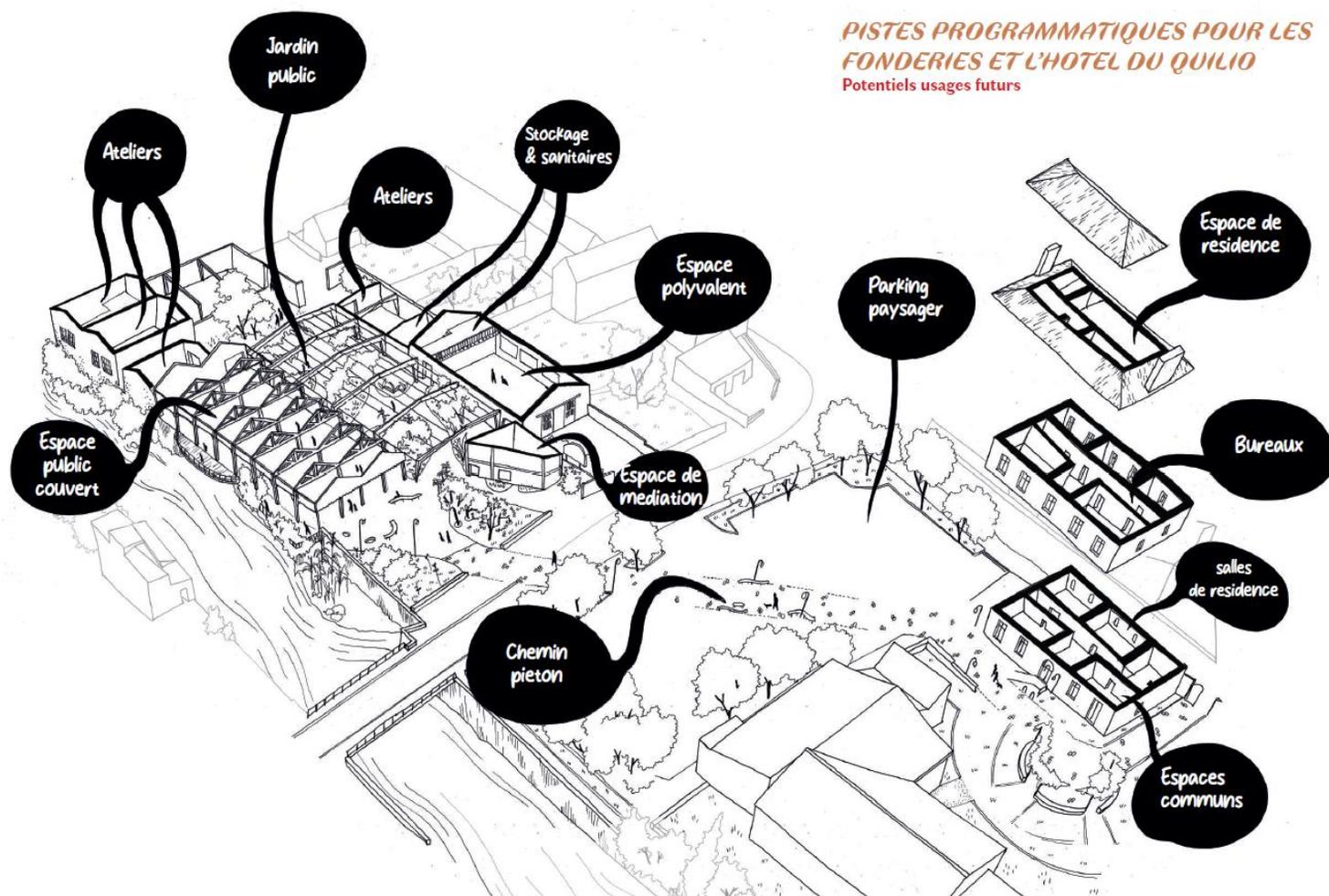
Le lien avec l'Hôtel du Quilio se fera par cette liaison piétonne qui se prolongera sur le parking paysager requalifié. Sur 3 étages, le bâtiment du Quilio devrait proposer des espaces partagés pour l'organisation de réunions, mais aussi des espaces de travail dédiés à des créateur·rice·s et enfin un espace permettant d'accueillir des artistes en résidence.

## Quels sont les coûts de ce projet ? Quel budget est prévu, qui finance et quelles sont les pistes de financement mobilisées ?

### Ville de Quimperlé

Le budget estimatif de la première phase est de 764 000 € avec des recherches de co-financements de l'ordre de 50% du projet (Département, Région, État au travers du fonds pour le recyclage des friches, etc.). La deuxième phase est encore en cours d'étude.

*PISTES PROGRAMMATIQUES POUR LES  
FONDERIES ET L'HOTEL DU QUILIO*  
Potentiels usages futurs



## Comment le CAUE a-t-il accompagné la Ville de Quimperlé dans ce projet ?

### CAUE

Dans le cadre de sa mission permanente de conseil aux collectivités, le CAUE du Finistère a été sollicité par la Ville de Quimperlé pour accompagner la réflexion sur le devenir des anciennes Fonderies et du bâtiment de l'actuel Conservatoire. Considérant le souhait d'associer toutes les parties prenantes à la définition d'un programme de « tiers-lieu » encore très ouvert à ce stade, dans un lieu marquant de l'histoire de Quimperlé, le CAUE a proposé à la Ville d'intégrer la deuxième édition de son programme PAF! - Programmation Active en Finistère - pour prendre le temps de définir collectivement les enjeux, orientations et étapes du projet avant recrutement d'une maîtrise d'œuvre.

## Vous avez sollicité le collectif d'architectes de l'Atelier Ribines. Comment avez-vous procédé et pourquoi avoir choisi ce cabinet ?

### Ville de Quimperlé

Suite au lancement de l'appel à projet, 28 candidatures ont été reçues. Un jury s'est alors réuni pour retenir dans un premier temps 4 équipes. Le choix s'est opéré sur la base de différents critères : composition de l'équipe (complémentarité, expériences, économie de projet...), clarté du propos, compréhension de la demande, du sujet et du contexte avec un attachement particulier à la méthodologie proposée pour la « programmation active ». Les 4 équipes sélectionnées ont été par la suite reçues en audition. La composition pluridisciplinaire de l'équipe Ribines, leur bonne compréhension des attendus, tant en termes d'appréhension du projet que de la démarche souhaitée (capacité à travailler en équipe et à associer tous les publics, qualité d'écoute, enthousiasme et curiosité...) ont joué en leur faveur.

## Quel a été l'intérêt de la démarche de « résidence » par rapport à une approche plus classique et quels ont été ses résultats ?

### Atelier Ribines

Durant toute la durée de notre résidence nous avons habité les Fonderies, en installant notre "bureau" dans un des hangars. Nous avons donc commencé par aménager et mettre en sécurité les lieux, puis fait de la signalétique pour rendre visible le programme « PAF » et notre présence sur place. Nous avons ensuite ouvert les portes de la friche au public deux fois par semaine pour des permanences architecturales, l'occasion de discuter du projet avec les personnes intéressées, de faire visiter les lieux, de discuter autour de notre grande maquette du site. Nous avons également organisé des ateliers thématiques : atelier d'écriture, visite botanique, visite historique, projection de documentaires... Tout au long de la résidence, nous avons étudié précisément l'histoire des bâtiments, le contexte urbain et socio-culturel dans lequel ils s'inscrivent, leurs structures, la faune et la flore présente sur place, l'état des sols, la qualité de zone inondable et ce que cette donnée implique dans le futur projet. Nous affichions toutes ces données sur les murs de la friche, consultables par le public, et nous avons travaillé autour d'une grande maquette permettant de tester des principes architecturaux tout au long du processus, en lien avec les usages pressentis.

Un autre grand principe de notre résidence était la **préfiguration d'usages dans le site des Fonderies et la maison Quilio**. Nous avons invité de nombreuses associations (les Cirkopathes, Babellium, les Croqueurs Quimperlois, Ti Ar Vro Bro, les Amis du Gorréquer...) à venir tester leurs activités sur place, pour imaginer in-situ un futur habité dans les bâtiments. Nous prenions du temps tout au long de la résidence pour rencontrer spécifiquement certains acteurs locaux, pour essayer de recenser les besoins présents localement. C'est là tout l'intérêt du format résidence pour une étude de programmation : être sur place, pour trouver une réponse au plus proche des besoins identifiés localement et des capacités du bâti existant. C'est un bon moyen d'imaginer une réponse à la fois intelligente par rapport à l'existant, et adaptée à la ville et à ses habitant·e·s. **Quoi de mieux donc que d'impliquer les futurs usagers des lieux dans le processus de transformation du bâti ?**

L'histoire des lieux a été un des enjeux phares de cette résidence, et nous avons senti l'attachement des habitants pour ce passé industriel qui a marqué de nombreuses familles et la ville toute entière. Cela nous a permis de rencontrer Ronan Pérennou, Quimperlois féru d'histoire, ayant en sa possession une collection très fournie de machines agricoles, de mobiliers et autres objets construits dans les Fonderies pendant son histoire industrielle. Ensemble, nous avons imaginé pouvoir rendre visibles ces objets au public en les imbriquant dans le futur espace public et jardin : en les intégrant au mobilier urbain. Cette démarche est en cours et permettrait de rendre vivante la mémoire des Fonderies sans pour autant les muséifier !



Le collectif d'architectes de l'Atelier Ribines en résidence. Crédits : Ateliers Ribines



Cette démarche fait écho au programme PAF ! porté par le CAUE du Finistère. Pouvez-vous nous présenter ce dispositif ?

### CAUE

Le dispositif PAF!, dont la première édition a eu lieu en 2022, est un programme spécifique d'accompagnement des collectivités à la définition de la programmation (usages, faisabilité spatiale, fonctionnement) d'espaces à transformer (anciennes écoles à Plouezoc'h ou Combrit, ancienne salle de sport à Carantec, anciennes Fonderies à Quimperlé, logements sociaux à Châteaulin, ancien abattoir à Pont-Croix, ancien centre de loisirs à Arzano). Plusieurs communes intègrent le dispositif à chaque édition, et recrutent, via un cahier des charges commun, des équipes pluridisciplinaires (architectes, paysagistes, sociologues, constructeurs...) pour mener la réflexion en résidence sur le site du projet. Les équipes passent 6 semaines en immersion, à la rencontre du lieu, et des parties prenantes actuelles ou futures du projet (élus, services, futurs usagers, habitants, associations, personnes intéressées, personnes ressources...). L'objectif est d'ouvrir le lieu au public, de tester des usages, de d'affiner au fil de l'eau les pistes pour la suite. À l'issue de la résidence, l'équipe fournit un livret de préconisations, et le CAUE continue d'accompagner la commune sur les suites à donner au projet (recrutement d'une maîtrise d'œuvre notamment).

Ce projet intègre les riverains et les associations locales. Comment avez-vous procédé et quels enseignements en tirez-vous ?

### Ville de Quimperlé

Avant la résidence, nous avons reçu l'atelier Ribines pour discuter dans le détail de la façon dont les résidences allaient se dérouler, même s'il restait une part d'inconnu, due à l'évolution des projets et des rencontres. Au tout début de la première période de résidence de l'atelier Ribines nous avons souhaité organiser un pot de lancement dans le site des anciennes fonderies. Informés par des invitations (par mail ou par courriers diffusés dans l'ensemble du quartier) de nombreuses associations et riverains ont répondu présents. Ce premier moment convivial a été l'occasion pour l'équipe Ribines de se présenter et d'engager des premiers échanges avec le public. Il a aussi constitué l'occasion pour de nombreuses personnes de (re)découvrir le lieu qui n'était plus accessible depuis de nombreuses années. Il nous a ainsi paru essentiel de pouvoir organiser cette rencontre dans le site-même des fonderies pour initier la démarche et faciliter la suite des résidences.

### Atelier Ribines

Le fait que les associations locales aient pu tester leurs activités directement sur place a permis de créer une **dynamique et un intérêt grandissant pour le projet**. De même, la dernière résidence s'est clôturée par un temps fort où toutes les personnes et structures étaient invitées à investir les lieux et à expérimenter les Fonderies et la place des anciennes fonderies ce qui a permis de mettre en lumière la piste programmatique principale : un espace public en bord de l'Isle et en continuité du chemin bleu. Cet événement sur deux jours a été riche en activités : un fest-noz, des jeux de société, une exposition de tout le processus de la résidence, de la maquette des pistes, des croquis, des dessins, des poésies, et une exposition des artistes et artisans locaux qui seront amenés à animer la vie des Fonderies dans leur futur proche. L'enseignement principal qui en est ressorti est **qu'une transformation de lieu n'est pas seulement celle du bâti, mais également une atmosphère et une dynamique qui ne peut être que celle des usagers qui insufflent cette nouvelle vie en l'utilisant**. On ne peut pas générer cette dynamique depuis un bureau lointain. Ouvrir les portes des lieux au public pendant la phase de programmation est indéniablement un moteur pour un projet de ce type.

## Quels freins à votre démarche avez-vous identifié ?

### Ville de Quimperlé

Les anciennes fonderies sont dans un **site sensible en cœur de ville historique** et à proximité immédiate des rivières. Le projet doit ainsi intégrer différentes obligations : des contraintes réglementaires liées à la vulnérabilité aux inondations (zone PPRi rouge), des enjeux de préservation du patrimoine bâti ou encore des problématiques de dépollution liée aux précédentes activités industrielles. De façon opérationnelle, **il faut se montrer vigilant quant au respect des contraintes de sécurité à observer pour pouvoir accueillir du public**. La réouverture d'un ancien site industriel n'est pas simple et il faut ainsi appréhender ces questions bien en amont des premières résidences in situ.

Les résidences ont pu nourrir beaucoup d'attentes chez les associations et les riverains avec le souhait de voir les travaux se réaliser rapidement. **Seulement un tel projet, de par sa complexité et des contraintes financières ne peut s'inscrire que dans un temps long !** Il faut ainsi veiller à concilier au mieux ce souhait d'action rapide avec la réalité opérationnelle d'accomplissement des travaux et la nécessité de répartir les coûts d'opération sur plusieurs exercices budgétaires. L'ingénierie financière se révèle également complexe. Des dispositifs d'accompagnement pour la réhabilitation de friches existent mais ils concernent essentiellement des opérations visant à la création de logements ou d'activité économique et ne sont ainsi pas adaptés à notre projet qui n'intègre pas de reconstructions.

## Quel seraient vos conseils pour une commune qui souhaiterait conduire une démarche similaire ?

### Ville de Quimperlé

Sans hésitation, nous leur proposerions de passer par le CAUE et leur démarche de résidence immersive. C'est une très belle expérience qui a initié beaucoup d'échanges entre habitants, associations, avec l'atelier Ribines et nous a permis d'avoir une étude pré-opérationnelle pertinente pour la requalification et la renaturation de cette friche urbaine.

### CAUE

Prendre le temps d'affiner un programme sur-mesure avant de se lancer dans des travaux de transformation est sans nul doute une clé de réussite. Pour cela, il est intéressant de se doter de la présence et du regard d'un tiers, de façon à assurer une médiation entre les parties prenantes, en nourrissant les premières pistes de connaissances techniques et de références inspirantes (compétences architecture/paysage), et de ne pas trop fermer les orientations programmatiques au préalable.

### Atelier Ribines

De faire confiance à cette démarche expérimentale dont les aboutissants ne sont pas connus au début et peuvent se révéler surprenants. C'est une méthode sur-mesure propre à chaque lieu, comme un laboratoire. C'est une aventure qui est aussi un travail de confiance, en lien étroit avec les équipes choisies et les communes. Le programme des résidences s'écrit au fur et à mesure, en fonction des découvertes et des rencontres. Dans tous les cas, faire le pari de sortir de la consultation classique par ce programme permet sûrement d'être plus proche des attentes et d'être sûr de ne pas manquer des détails importants !